

Je peux résoudre les problèmes d'humidité dans ma maison !



CHEZ MOI...

Quand je prépare les repas, des gouttes d'eau coulent sur les murs de la cuisine

Les fenêtres sont souvent couvertes de buée (ou de givre en hiver)



Les portes ou les fenêtres sont difficiles à fermer

Le plâtre des murs se dégrade et se fissure, les peintures s'écaillent, les papiers peints se décollent, le bois pourrit



Des taches vertes, noires ou verdâtres de moisissures apparaissent aux angles des murs extérieurs et des plafonds, derrière les meubles, les rideaux ou les cadres



Les tissus et les canapés ont l'air humides

Il y a une odeur de renfermé ou de moisi dans les armoires et dans la maison

SI VOUS AVEZ PLUS DE 2 , IL EST TEMPS DE RÉAGIR !

LES PROBLÈMES D'HUMIDITÉ ONT SOUVENT POUR ORIGINE LA VAPEUR D'EAU QU'ON PRODUIT DANS LA MAISON

Dans la maison, nous produisons beaucoup de vapeur d'eau en respirant et en transpirant. Mais aussi, lorsque nous prenons un bain ou une douche, préparons les repas, faisons la lessive ou la vaisselle. En moyenne, **une famille de 4 personnes produit chaque jour environ 10 litres d'eau sous forme de vapeur !**

Ainsi, l'air de la maison contient toujours de la vapeur d'eau invisible. Lorsque de l'air chaud chargé de vapeur d'eau rencontre une surface froide (une fenêtre à simple vitrage, un mur froid...), **la vapeur d'eau se transforme en eau liquide**, c'est le phénomène de condensation. Le vitrage se couvre alors de buée et l'eau coule vers le châssis ou l'eau mouille et dégrade le plafonnage ou le papier peint.

QUE FAIRE ?

1. Changer certaines habitudes

Voici quelques idées pour produire moins de vapeur d'eau.

- ▶ Un couvercle sur une casserole permet de garder la vapeur d'eau à l'intérieur de la casserole.
- ▶ Il est préférable de faire

sécher le linge à l'extérieur. En hiver, s'il est bien aéré, un local séparé des pièces de vie est un bon endroit pour pendre le linge. Les séchoirs à linge devraient toujours avoir un conduit d'évacuation vers l'extérieur (sauf les séchoirs à condensation qui produisent beaucoup moins de vapeur d'eau).

- ▶ 1 litre de pétrole brûlé dans un poêle non raccordé à une cheminée produit 1 litre d'eau dans la pièce. Évitez l'usage prolongé du poêle sans aérer la pièce.
- ▶ Pour empêcher les moisissures de s'installer derrière les meubles et les objets, évitez d'adosser ceux-ci contre les murs froids et aérez régulièrement les armoires.



2. Chauffer la maison suffisamment

Pour éviter la condensation de la vapeur d'eau, l'idéal est de maintenir en hiver une température moyenne de 19°C dans les pièces de vie (salon, salle à manger, cuisine...) et de 15°C à 17°C dans les chambres à coucher. Pendant vos périodes d'absence, mettez le chauffage de la maison en veilleuse sur 15°C.



3. Aérer les pièces de la maison pour en chasser l'humidité

❖ **Lorsqu'on prépare le souper, il y a de la buée sur les fenêtres et même sur les murs.**

Eh oui ! Dans la cuisine, c'est comme dans la salle de bains, on produit de grandes quantités de vapeur d'eau. **Il faut tout faire pour que cette humidité n'envahisse pas toute la maison** en fermant la porte et en aérant la pièce au moment de la préparation des repas ou après un bain ou une douche.

❖ **Dans les chambres à coucher, les vitres sont souvent couvertes de buée le matin !**

Oui, c'est normal, lorsque nous dormons, nous produisons de la vapeur d'eau par la respiration et la transpiration. Encore une fois, si nous n'aérons pas, cette humidité risque de se condenser derrière la garde-robe ou carrément sur les vêtements ou le matelas. **Il est bon d'entrouvrir les fenêtres pendant la nuit lorsque le chauffage est au ralenti** ou d'ouvrir le matin pendant 10 à 15 minutes en coupant le chauffage.

❖ **Mais si j'aère, ça va refroidir ma maison en hiver ?**

Oui, mais peu, car en ouvrant les fenêtres pendant une courte durée (10 à 15 minutes), les murs n'ont pas le temps de se refroidir et l'air frais sera, lui, très vite réchauffé par le système de chauffage. Et c'est bien comme ça, car **il faut environ 1 000 fois plus d'énergie pour chauffer un volume de mur que pour chauffer un même volume d'air.**

❖ **Oui, mais en Belgique, il n'arrête pas de pleuvoir, alors est-ce que je ne vais pas faire rentrer l'humidité en aérant ?**

Eh bien non ! En hiver, même lorsqu'il pleut, **l'air froid extérieur est toujours plus sec que l'air chaud de la maison** : l'air froid ne peut pas « contenir » autant de vapeur d'eau que l'air chaud.

❖ **Bon, si j'ai bien compris, toutes les pièces de la maison doivent être aérées en fonction de l'humidité que l'on y produit.**

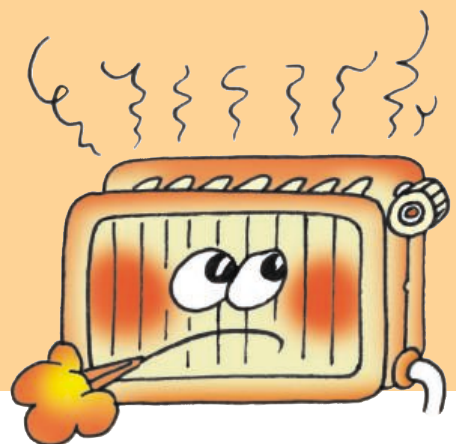
Oui, c'est tout à fait ça, **aérons les pièces où nous produisons beaucoup de vapeur d'eau** ou dans lesquelles nous sommes nombreux.



L'HUMIDITÉ ET MA SANTÉ

Trop d'humidité dans la maison favorise le développement d'acariens (animaux microscopiques), de blattes et de moisissures (champignons microscopiques) responsables d'allergies respiratoires (bronchites, asthme...). Les moisissures peuvent aussi causer des irritations des yeux, du nez ou de la peau, et même être responsables d'intoxications. Ce sont les enfants qui sont les plus touchés.

L'humidité produit une ambiance étouffante (moite). Des murs humides entraînent une sensation de froid qui oblige à chauffer trop la maison et augmente ainsi la consommation d'énergie.



4. Contrôler l'humidité dans les pièces

40-60%



Un taux d'humidité compris entre 40 et 70% est propice à une bonne qualité de l'air intérieur. Pour contrôler ce paramètre, un hygromètre est bien utile.

5. Parer au plus urgent, quand les moisissures sont déjà là

Si des moisissures se sont développées, il faut les éliminer rapidement, car elles sont très toxiques pour la santé. Les surfaces contaminées seront nettoyées avec de l'eau de Javel* diluée : 2 à 4 mesures d'eau pour 1 mesure d'eau de Javel. Laissez agir 10 à 15 minutes, rincez à l'eau claire puis

séchez les surfaces. Pendant le nettoyage, il faut bien aérer le local et mettre des gants. S'ils sont moisis, les tissus, les matelas, les jouets en peluche... doivent être lavés ou remplacés si nécessaire.



6. Se mettre à l'abri sur le plan juridique

L'humidité dans la maison peut parfois aussi provenir d'un problème lié au bâtiment : fuite dans une conduite d'eau, gouttière détachée, infiltration d'eau de pluie dans la toiture ou dans les façades extérieures, manque d'étanchéité des murs de fondation à l'humidité du sol... Mieux vaut alors avertir immédiatement le propriétaire par lettre recommandée. On évite ainsi d'être tenu responsable par le propriétaire s'il n'a pas été averti à temps des dégradations. Normalement, **le bail précise qui doit prendre en charge les travaux de réparations** (le locataire ou le propriétaire).

Ces travaux peuvent également être l'occasion pour le

propriétaire **d'organiser la ventilation dans la maison.**

Par exemple, lors du remplacement des vitrages, choisissez des châssis de fenêtres avec des grilles de ventilation : elles assureront une entrée d'air permanente et limitée.

(*) ce produit peut nuire à l'environnement et à la santé. À utiliser dilué et uniquement en cas de nécessité.



QUI CONTACTER ?

- *J'ai besoin d'un renseignement technique*

▷ **Guichets de l'Énergie** : 078/15.15.40
(permanence du mardi au vendredi de 9H00 à 12H00)

- *Je cherche des informations sur la qualité de l'air dans ma maison*

▷ **Espace Environnement** : 071.300.300
(permanence du lundi au vendredi de 9H30 à 12H30)
Rue de Montigny, 29
6000 Charleroi
www.espace-environnement.be

- *J'ai besoin d'un accompagnement ou d'une aide juridique*

▷ **Solidarités Nouvelles** : 071/30.36.77
Rue Léopold, 36
6000 Charleroi

▷ **Syndicat des Locataires** : 02/522.98.69
Square Albert 1er, 32
1070 Bruxelles

- *Je crois que mes problèmes de santé sont liés à des problèmes d'humidité*

▷ **Votre médecin généraliste** Il peut contacter Espace Environnement pour obtenir les coordonnées d'un service d'analyse des milieux intérieurs

- *Existe-t-il des primes pour m'aider à résoudre les problèmes d'humidité dans la maison ?*

▷ **Info-Conseils Logement en Région wallonne** :
N° vert de la Région wallonne : 0800-1 1901

Communiquez cette information à vos voisins !



RÉGION WALLONNE

Avec le soutien de la Ministre de la Santé,
de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances



Espace Environnement